



L'Evêque



## CIRCONNAIS N° 01/11/22A

Chers Amis,

Les événements que nous venons de vivre au début de ce mois, à savoir la Toussaint et la commémoration des défunt, attestent notre foi en une vie qui va au-delà de la mort biologique. C'est aussi le signe irrécusable que l'être humain n'est pas simplement un amas de chair que l'on peut manipuler à volonté ; mais bien corps et esprit. Cela est si bien compris que, avant le christianisme, nos ancêtres ont institué le culte des défunt, parce qu'ils croient fermement que nos défunt mènent une vie au-delà de la décomposition de leurs corps, et qu'un jour, nous les reverrons comme nous enseignent les cérémonies traditionnelles à l'adresse d'une femme défunte enceinte : le fœtus est d'abord extrait et enterré à part parce qu'il est justement une personne aussi. Cela, la plupart de nos parlementaires ne l'ont probablement pas compris pour décider de la vie ou de la mort d'un être humain, surtout lorsqu'il s'agit d'un faible incapable de se défendre. Heureusement, Dieu a toujours été du côté du faible et du pauvre ; aussi demandera-t-il compte de la vie de l'autre à chacun, surtout celle des *sans-voix*, comme nous le lisons dans l'histoire de Caïn et d'Abel : « *Qu'as-tu fait de ton frère* » ? (Gn 4,9sq.).

L'origine de l'homicide dans le monde, c'est bien la méchanceté et la malice : l'innocent est ainsi sacrifié à l'autel de la malice, ainsi qu'il est écrit dans l'histoire de Haman qui, pour assouvir son orgueil blessé n'a trouvé mieux que montrer au roi ce qui pourrait lui plaire : « lorsque Haman apprit que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, Haman fut rempli de fureur et résolut de faire disparaître tous les juifs du royaume : 'Il dit au roi 'il y a une nation dans ton royaume ; Ils ne tiennent pas compte des lois royales. Le roi n'a pas intérêt à les laisser tranquilles' » (Est 3, 8). Mais en réalité, c'était pour se venger de Mardochée qui refusait de s'agenouiller devant un homme désireux de se passer pour une divinité (cf. Est 3, 5sq). Nous devons aussi nous rappeler que dans le souci de conserver son trône, Hérode n'a pas craint de faire massacer des bébés innocents (cf. Mt 2, 13sq). Il en sera ainsi tant que le cœur de l'homme méconnaîtra la parole de Dieu et se prendra pour Dieu pour décider de celui qui doit vivre ou mourir. L'histoire de Néron brulant la ville de Rome en accusant les chrétiens en est une illustration pour confirmer ce que nous déplorons. Sinon comment comprendre que des personnes commettent leurs forfaits, et que ce sont d'autres qui en fassent les frais ? Pour justifier la légalisation de l'avortement, on prétend l'éveil précoce de la sexualité aujourd'hui chez les jeunes : la plupart des diffusions médiatiques incitent à la dépravation des mœurs, et éduquer semble se réduire à une éducation dite sexuelle bien orientée. Qui s'en soucie vraiment ? On préfère des placébos ou des panacées, au lieu de s'attaquer aux causes réelles du mal. A peine croirons-nous à l'effort fourni pour équilibrer par le haut, la charge portée par un estropié. Le fait de couper les mains ou de mettre à mort n'a jamais dissuadé les voleurs à commettre leurs larcins. S'il y a dans notre pays au moins deux cents avortements clandestins par an, on ne dit pas le pourcentage des femmes, vivant sans vivre en réalité, en raison des graves traumatismes psychologiques, moraux et même physiques, suite à un avortement librement consenti et de façon médicale. On a voulu faire croire qu'on milite pour le bien de la personne en mettant à mort celui qui ne peut pas se défendre ! A quoi sert de sauver une personne au détriment de l'autre ? Combien de femmes, en effet, acceptent librement et par amour, de subir dans un foyer conjugal, les pires humiliations afin de préserver du malheur leur progéniture ? En outre, ne savons-nous pas que la pierre rejetée par les bâtisseurs est susceptible de devenir la pierre d'angle, car rien n'est impossible à Dieu qui sait écrire droit avec des lignes brisées ? Aussi n'est-il pas rare de rencontrer des couples qui, par un coup de tête ou par folie, saccagent tout au foyer, pour les regretter ensuite. Notre pays a besoin beaucoup plus d'éducation vraie, de morale pour former une conscience droite, que de lois infanticides qui détruisent les valeurs de la culture africaine. Rien ne saurait justifier une cruauté aussi horrible ! Il est regrettable qu'on ne puisse pas faire cas de sa foi pour ne pas voter des lois liberticides ou homicides. Une simple analyse des réactions que suscite la légalisation de l'avortement suffit pour reconnaître que le peuple béninois est vraiment un peuple de croyants, loin d'accepter que notre pays soit à l'image de Sodome et Gomorrhe (cf. Gn 18, 16-33).

## QUELQUES INFORMATIONS

- Ma famille ne vous remerciera jamais assez pour la mobilisation organisée à l'occasion des funérailles de ma sœur Marie-Anne aussi bien à Cotonou qu'à Abomey. Vous avez été bien nombreux à nous manifester votre affection et votre proximité de diverses manières. Puisse le Seigneur vous en savoir gré !
- Nous continuerons de porter les défunts dans nos prières durant ce mois qui leur est consacré. Ils sont en effet bien nombreux, nos chers parents et amis qui ont rejoint la Maison du Père, attendant de nous accueillir un jour. Puisse le Seigneur nous accorder la grâce de rester toujours en éveil et d'attendre son arrivée. Nos sincères condoléances aux familles de Landry AMOULE, Psychologue à la Caritas-Kandi, décédé à Kandi le 25 octobre 2021. Nous n'oublierons pas papa Joseph Ezéchiel TITO, père du Président de Tribunal de Kandi.
- La présence de M. Antoine KAKAI-GLELE a été d'un précieux secours dans la mise à jour de ce que nous avons appris théoriquement durant notre formation au séminaire. Nous lui manifestons ici encore notre profonde reconnaissance. Je profite de l'occasion pour rappeler aux uns et aux autres la formation permanente des jeunes prêtres le 23 novembre prochain ainsi que la récollection du temps de l'Avent, le 29 novembre, toujours à Kandi-Fô.
- Nos sincères reconnaissances à la Supérieure générales des Sœurs de la Providence de Saint Gaétan pour sa visite chez nous du 06 au 09 novembre dernier. Une attention toujours à la Provinciale dans nos prières !
- L'Abbé Angelo Kossi Amenuvela ADDIM-ADZODO est maintenant parmi nous ! Nous lui souhaitons un excellent séjour sur cette terre de première évangélisation. Aussi, exprimons-nous à nouveau notre gratitude au diocèse d'Atakpamé et à son évêque, dont la délicatesse n'est plus à démontrer.
- Nos gratitude aux responsables nationaux du scoutisme catholique pour avoir choisi notre diocèse pour tenir leur session annuelle du 30-31 octobre 2021 à Kandi. Merci à tous ceux qui leur sont venus en aide !
- La formation de nos stagiaires de Gogounou tend progressivement vers la fin. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont accepté de donner de leur temps et de leur savoir pour que l'année leur soit paisible et fructueuse. C'est bien le moment de songer à la rentrée prochaine. Ma bénédiction en faveur des enseignants de l'école catholique de l'Alibori qui s'échinent afin de former des citoyens dignes de confiance et soucieux du devenir de notre pays.
- Avec la légalisation de l'avortement dans notre pays, la Conférence épiscopale a demandé une journée de jeûne et de prière pour tous les chrétiens et les hommes de bonne volonté, le 29 octobre dernier. Mais nous avons à renouveler cette journée de pénitence si possible, les premiers vendredis de chaque mois sur les paroisses afin que le Seigneur nous sauve du désastre.
- L'Eglise est en synode ! Le Nonce apostolique a présidé son ouverture dans notre pays le 17 octobre dernier en l'Eglise Saint Jean de Cotonou à travers une messe pontificale. Un questionnaire est en préparation pour les filles et les fils de l'Eglise Catholique. Veuillez prier pour le succès de cette consultation et ne point négliger d'en faire part aux communautés chrétiennes. N'oublions pas la prière pour notre pays à la fin de chaque eucharistie avec la prière à Saint Michel.
- Nous exprimons nos félicitations à la commission nationale de Catéchèse et Liturgie qui vient de faire paraître de nouveaux manuels mis à jour, pour nos enfants scolarisés. Veuillez bien en prendre connaissance ! Merci aussi à l'Eglise évangélique qui vulgarise la Bible en langue Monkollé le 30 octobre 2021 à Pèdè.
- Mobilisons nos efforts pour le respect du calendrier de notre PSAP que le CRS vient de relancer au niveau de la Conférence Episcopale du Bénin. L'enregistrement officiel des terrains de la mission fait partie de notre Plan Stratégique. Aussi, est-il obligatoire de prendre à cœur l'enregistrement électronique des sacrements sur les paroisses, ainsi que les démarches de reconnaissance de nos terrains.
- C'est le Seigneur lui-même qui a exigé que nous priions le Père pour les vocations. Dieu sait combien nous avons besoin de messagers fiables de la Bonne Nouvelle. Notre compassion au diocèse d'Abomey pour le décès du Père Jean-Paul Martial DOVI, Administrateur paroissial Saint Jean-Baptiste de Dilly, le 31 octobre ! Permettez de nous rappeler le mot de l'écrivain sénégalais, Birago DIOP dans "Leurres et Lueurs" : « *Les morts ne sont pas morts* » ; un jour, nous les reverrons, nous enseignent à la fois nos cultures et notre foi chrétienne : Porter atteinte à un fœtus, peu importe l'âge, c'est de l'homicide ! En outre, en tout temps et en tout lieu, il y a eu des hommes et des femmes qui ont témoigné et qui continuent de témoigner de l'Evangile ordinairement avec plus ou moins d'héroïsme. Nous avons à encourager nos fidèles à ne jamais céder à la facilité ou à l'intérêt pour piétiner ce qui fait l'essentiel de notre être, en tant qu'africains et chrétiens. Un jour, nous reverrons tous ceux qui nous ont précédés dans le Royaumes des cieux. Ces êtres fragiles que l'on voe à l'Hadès seront alors nos aînés dans l'au-delà, nous demanderont des comptes auprès de l'Unique Maître de la vie (cf. Ap 6, 9-10).

C. FELIHO,

Évêque de Kandi

